



Valider une participation au concours NAH

Mission numérique 76



Dossier de participation au Prix "Non au harcèlement" 2023

Dossier n° [redacted] - Déposé le 26 janvier 2023

Le dossier est en instruction, il n'expirera pas

 Inviter une personne

Résumé

Demande

Messagerie

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

Votre dossier est en cours d'instruction par l'administration. Vous ne pouvez pas le modifier.

Habituellement, les dossiers de cette démarche sont traités dans un délai de 15 jours.

Cette estimation est calculée automatiquement à partir des délais d'instruction constatés sur 90% des demandes qui ont été traitées lors des 30 derniers jours. Le délai réel peut être différent, en fonction du type de démarche (par exemple un appel à projet avec date de décision fixe).

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour contacter l'administration directement.

[Obtenir une attestation de dépôt de dossier](#) 

Récupérez l'attestation de participation

Sur démarches simplifiées, une fois le dossier déposé, récupérez votre **attestation.**

Actions pHARe à engager année 1

Adhérer au programme pHARe niveau 1 ^

Constituer une équipe ressource ^

Dispenser le programme des 10h d'apprentissages v

Campagne d'inscription des équipes programme

Confirmer la réalisation du programme des 10h d'apprentissages

Participer à la Journée Non au harcèlement du 10/11/2022 ^

Participation au prix Non au harcèlement v

Participation au prix Non au harcèlement

Participer au Safer Internet Day v

Confirmer la participation au Safer Internet Day

Confirmer

La participation au prix des démarches simplifiées de non-au-harcèlement

Mon établissement ECO

Oui Non

Établissement

ECOLE ELEMENTAIRE

Nombre d'adultes impli

Nombre d'élèves impliq

Attestation délivrée par

Les formets autorisés en

Validez votre participation et déposez l'attestation

Rendez-vous sur Arena.

Dans Enquêtes et Pilotage, cliquez sur Programme pHARe.

Dans le bandeau latéral gauche, cliquez sur

Participation au prix Non harcèlement.

La participation au prix Non au harcèlement est obligatoire dans le cadre de la labellisation. Les démarches simplifiées dont le lien vous sera communiqué ultérieurement. Plus d'informations sur le prix non-au-harcèlement

Mon établissement ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE EUGENE VARLIN II a participé au prix Non au harcèlement

Oui Non

Établissement

Nombre d'adultes impliqués

0

Nombre d'élèves impliqués

0

Attestation délivrée par la plateforme Démarches simplifiées

Ajouter des fichiers

Les formats autorisés sont les suivants : pdf

La taille maximale autorisée par fichier est : 50Mo

Une fois l'attestation téléchargée, vous pourrez la retrouver dans le répertoire « documents »

Annuler

Valider

Validez votre participation et déposez l'attestation

Renseignez les champs et cliquez sur Ajouter des fichiers.

Sélectionnez votre attestation. Validez.